



# Compte-Rendu de conférence téléphonique



## Gestion de la crise du Covid-19 à la DIPA

### Acte II : Autant que faire se peut...

Le 6 novembre 2020

Avant d'aborder la séance de ce matin, le DI fait un point sur l'activité aéroportuaire, ainsi une trajectoire descendante est constatée sur le flux passager. Au 4 novembre environ 22 000 passagers/jour sur Roissy (-90 % vis-à-vis de l'année passée). La situation est différente pour le trafic fret, avec une activité soutenue (flux fret express en hausse, flux postal qui se maintient et le reste du fret remonte lentement). La situation Roisséenne évolue de semaine en semaine tandis que pour Orly, les terminaux restent ouverts, avec une liaison aérienne toujours maintenue avec les DOM, 13 000 voyageurs/jour (-87 % vis-à-vis de l'année passée). Air France envisage l'ouverture d'une ligne supplémentaire avec les Antilles.

### Le point sur la situation sanitaire au 5 novembre 2020 dans l'Interrégion

	Agents en septaine	Agents malades	Agents en télétravail
Op' Co' / AG	18	1	49
Surv'	21	6	11

Le DI a diffusé une note sur les recommandations et l'application des gestes barrières. Puisque le lieu de contamination est selon lui principalement le lieu de vie à savoir le local social et la restauration collective. Mais également la pause cigarette

**L'UNSA Douanes souligne que le lieu de travail en lui-même peut être un lieu de contamination, avec des locaux exigus, une impossibilité de brassage d'air, une inadéquation des effectifs avec la baisse d'activité (cf ci-dessous la fin des ASA "baisse d'activité").**

### Télétravail

Concernant le télétravail, comme mentionné précédemment, 49 agents en Op/Co - AG et 11 agents en surveillance en bénéficient à ce jour. Depuis le reconfinement, 124 demandes de télétravail ont été traitées et 12 sont en instance d'instruction. Selon le DI, aucune demande n'a été refusée. Il rappelle qu'il n'y a pas d'obligation pour les agents à être en télétravail. Mais que c'est avant tout aux chefs de service d'inciter les agents à l'être.

La règle doit être que dès que cela s'avère possible, le télétravail doit être mis en place avec la quotité la plus importante possible. Nous sommes en accord avec l'administration concernant un télétravail en roulement afin d'éviter que trop de collègues ne soient en même temps au service.

Sur l'équipement télétravail, le parc informatique prêt à être distribué sur la DIPA est de 91 ordinateurs portables, et 76 en cours de masterisation.

***Si la DG avait anticipé la seconde vague que tout le monde annonçait depuis le printemps, ce parc aurait pu être plus important...***

## **Les équipements**

En matière de masques, le stock est de 400 000 masques dits chirurgicaux, un stock important pouvant tenir jusqu'au Printemps pour le gel hydroalcoolique et un stock disponible de gants.

## **Les questions diverses**

- Sur le redéploiement :

Pour les agents qui sont dans les brigades de province, au vu de la situation qui se dégrade pour l'activité aéroportuaire (Terminaux encore fermés, Terminal 2C qui ferme, et incertitudes au sujet du Terminal 2A), le DI n'est pas favorable à un retour de ces agents.

Pour les agents qui étaient stagiaires au moment de la demande de redéploiement en province et qui aujourd'hui sont titulaires, en cas de nouvelle enquête, ils pourront postuler.

Les moniteurs TPCI, qui devaient attendre d'avoir formé les agents redéployés dans l'Oise et l'IDF, peuvent maintenant à leur tour être redéployés. Qu'ils prennent attache avec leur hiérarchie pour "réactiver" leur demande.

S'il y a une nouvelle demande de redéploiement, la BSES, du fait de sa mission sûreté, et la BSERI, du fait de ses missions et des demandes interministérielles, ne seront pas concernées.

Une réflexion est en cours concernant le redéploiement d'agents Surv' sur le fret express et le fret postal de la plate-forme. Comme cela se pratiquait, il y a des années. Avec des vacations de jour et en option des vacations de nuit.

- Sur les ASA baisse d'activité, celles-ci n'existent plus, l'ensemble des agents doivent effectuer leurs heures mais avec des terminaux en berne cela est très difficile.

***Nous ne comprenons d'ailleurs pas cette "disparition". L'ASA "baisse d'activité" est concomitante à la crise sanitaire mais la motif de celle-ci n'est pas sanitaire. La baisse de l'activité aéroportuaire est une spécificité de notre Direction (les aéroports secondaires sont organisés différemment et notre DI est la seule liée UNIQUEMENT au vecteur aérien).***

Quelques autres questions diverses ont été évoquées mais un problème de qualité de réception puis le manque de temps du DI pour continuer font que nous arrêtons là le présent compte-rendu.

Nous vous tiendrons évidemment informés des suites...

**Prenez soin de vous et de vos proches !**

**Votre Section UNSA Douanes Paris Aéroports**

**Notre site : [www.unsadouanes.fr](http://www.unsadouanes.fr)**

